



## Quart d'heure lecture au collège

publié le 09/09/2022

---

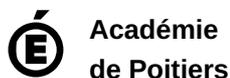
Le Ministère de l'éducation Nationale et la circulaire "Ensemble pour un pays de lecteurs", appelle à une mobilisation pour le livre et la lecture.

Il s'agit de développer les compétences en lecture, servant aussi toutes les disciplines.

Depuis le 11 octobre 2011, au collège, un temps de lecture quotidien d'un quart d'heure a été institutionnalisé.

Tous les élèves font, en même temps, une lecture individuelle et silencieuse d'un livre qu'ils ont choisi.

Le planning est organisé ainsi : alternance entre les créneaux de M2, M3, M4 et S1, S2 selon les semaines.



**Avertissement** : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.